

Quimper, le 24 mars 2023

Le Président

à

Mesdames les Déléguées du SDEF
Messieurs les Délégués du SDEF

Objet : Comité syndical

Mesdames les Déléguées,
Messieurs les Délégués,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du comité du syndicat départemental qui se tiendra le **vendredi 31 mars 2023 à 09h30**, au siège du SDEF à Quimper (9, allée Sully).

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du compte rendu du comité syndical du 16 décembre 2022 ;
2. Comptes de gestion 2022 ;
3. Comptes administratifs 2022 ;
4. Affectations des résultats ;
5. Budgets primitifs 2023 ;
6. Subventions d'équilibre des budgets annexes ;
7. Créations de postes et mise à jour du tableau des emplois ;
8. Mise à jour du forfait journalier ;
9. Mise à jour des annexes des statuts (compétence éclairage public) ;
10. Information sur les décisions du président ;
11. Demande de subvention FONDS vert pour l'éclairage public ;
12. Dossier INTRACTING II ;
13. Subvention PIA 4 pour IOTE : convention de financement avec la caisse des dépôts ;
14. Modification de la délégation du président ;
15. Convention avec GRDF pour une canalisation à Melgven et Rosporden ;
16. Protocole transactionnel concernant un transfo détruit (GTIE) ;
17. Garantie pour emprunt photovoltaïque de la SEM ;
18. Questions et informations diverses ;

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Délégués, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,
Antoine Corolleur

